



Association loi 1901
Maîtrise de l'énergie
Energies renouvelables
Espace Info Energie

FONDS D'AIDE AUX TRAVAUX DE MAÎTRISE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE (FATMEE)

Présentation synthétique

Mars 2009

Dispositif créé en juin 2002, en partenariat avec l'Agence Départementale de la Solidarité de Pignan-Mèze. En 2009, le FATMEE concerne les Agences Vène et Mosson, Thau Littoral, Bassin de Thau, Cœur d'Hérault, Lez-Salaison et Lunellois.

- ✓ **But** : Lutter efficacement contre la précarité énergétique et favoriser le maintien dans leur logement des personnes en difficulté sociale et/ou économique.
- ✓ **Objectif** : Améliorer les performances thermiques des logements et de leurs équipements consommateurs d'énergie et d'eau, de façon à diminuer les charges du public visé et/ou de lui permettre d'atteindre un niveau de confort suffisant.
- ✓ **Public visé** : toute personne chez qui les travailleurs médico-sociaux partenaires ont identifié un problème lié à la qualité du logement et/ou à la faiblesse des ressources.
- ✓ **Actions financées** :
 - achat de matériel économe : lampes basse consommation, économiseurs d'eau, programmateurs, joints de calfeutrage...
 - petites réparations : carreaux cassés, fuites d'eau...
 - participation à des travaux plus importants en lien avec les objectifs du programme : mise en sécurité électrique, isolation des parois opaques ou vitrées, réfection de toiture, rénovation ou création d'un système de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, raccordement au réseau électrique...
- ✓ **Partenaires techniques** :
 - les travailleurs médico-sociaux des Agences, de certains CCAS, de la CAF
 - GEFOSAT
 - Cabinet IN SITU (en charge de l'OPAH-RU de Sète), ANAH de l'Hérault
 - CLCV, Fédération Léo Lagrange, UDAF 34, Compagnons Bâtisseurs, ADAIS
 - Pléiades Services (plate-forme Emploi Services)

✓ **Partenaires financiers :**

- *Depuis le lancement du projet en 2002*

Conseil Général de l'Hérault

ADEME Languedoc-Roussillon

- *En 2002*

Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire

- *En 2004, 2005 et 2007*

Fondation Abbé Pierre

- *Depuis 2007*

Caisse d'Allocations Familiales

- *Depuis 2008*

Thau Agglomération et GDF-Suez (projet ECOGAZ)

✓ **Instance de décision :** un comité technique mensuel ou bimestriel, composé de (selon les secteurs)

- Responsable d'Agence
- Conseiller(e)s en économie sociale et familiale
- Assistant(e)s de service social (y compris CCAS et CAF)
- Le thermicien en charge du secteur et la coordinatrice du dispositif (salariés GEFOSAT),
- la CLCV ou la Fédération Léo Lagrange
- l'animateur de l'OPAH
- d'autres associations partenaires selon les territoires et les dossiers : Compagnons Bâtisseurs, ADAIS, UDAF 34...

✓ **Instance d'orientation et de régulation :** un comité de pilotage, composé de :

- l'ADEME
- le Conseil Général de l'Hérault (les Agences concernées, l'Espace Logement Hérault, les CLI)
- la CAF
- GEFOSAT
- Thau Agglomération
- GDF-Suez
- Fondation Abbé Pierre

✓ **Instruction des dossiers :**

- présentation d'un rapport de visite par la CESF au comité technique
- orientation du dossier (visite GEFOSAT, OPAH, association de consommateurs, rejet...)
- le cas échéant, visite puis rapport avec préconisations de travaux
- décision du CT : prise en charge de réparations, distribution de matériel, proposition de travaux au bailleur, montage d'un dossier auprès de l'ANAH... ou clôture du dossier.

- ✓ **Suivi des dossiers :** GEFOSAT assure la gestion de l'enveloppe consacrée aux travaux, la coordination de tous les intervenants, le lien avec les artisans et les bénéficiaires du dispositif, ainsi que la mise à jour et la diffusion des tableaux de suivi financier et administratif.

- ✓ **Budget prévisionnel 2009** : 137 115 euros, 34 000 euros étant affectés au financement des travaux.
Objectif 2009 : 80 visites diagnostics et 68 chantiers.

✓ *Quelques éléments de bilan 2002/2008 :*

- 289 dossiers examinés
- 180 visites
- 121 chantiers réalisés ou engagés à ce jour
- les propriétaires occupants représentent entre 30 et 45 % des dossiers ouverts
- La moitié des ménages sont des familles monoparentales
- Près d'1 ménage sur 2 est allocataire du RMI ou de l'API

En 2008

- Le FATMEE a engagé en moyenne 860 € par dossier
- 1000 € engagés par le FATMEE génèrent environ 3000 € de travaux
Le montant des travaux effectivement réalisés est en réalité supérieur aux montants communiqués, certains bailleurs décidant d'entreprendre des travaux sans demander d'aide financière du FATMEE. Dans ce cas, nous n'avons pas les factures correspondantes.

✓ *Évaluation du dispositif*

L'évaluation sociale est réalisée par les conseillères de l'Agence au moyen d'un questionnaire ou d'un entretien individualisé en compagnie de l'animatrice du dispositif.

En 2008, le suivi technique a été optimisé grâce à une meilleure exploitation des outils informatiques (export de la base de données) et à la création d'indicateurs adaptés.

Une nouvelle grille de visite pour les travailleurs sociaux est en cours de finalisation avec le Conseil Général de l'Hérault.